



« Initiative 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »



Document Consortium 5-3

5^{ème} Réunion du Consortium

Jeudi 11 Décembre 2019

15h30 à 18h30

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation – Madrid (Espagne)

Création du Bureau et Activités en 2019

Création du Bureau de l'Initiative "4 pour 1000"

Lors de sa quatrième réunion tenue à Katowice (Pologne) en marge de la COP 24, le Consortium des membres de l'Initiative « 4 pour 1000 » a pris la décision de constituer un Bureau.

La note de présentation contenait les éléments suivants :

« Le Bureau de l'initiative « 4 pour 1000 » apporte son soutien au Consortium en fournissant des conseils et des orientations concernant les travaux en cours dans le cadre de l'initiative « 4 pour 1000 », l'organisation de ses sessions, en particulier entre les réunions du Consortium.

N'étant pas destiné à être un forum de négociations politiques, le Bureau est principalement responsable des questions relatives à la gestion des processus. Il assiste le président dans l'exercice de ses fonctions en lui fournissant des conseils et réalisant pour lui diverses tâches, si nécessaire. Le Secrétariat exécutif peut demander conseil au Bureau sur des questions pertinentes.

Le Bureau de l'initiative « 4 pour 1000 » se compose de 12 membres dont le Président, le Vice-Président, le Président du CST et le Secrétaire Exécutif, et de représentants des membres nommés par chacun des collèges selon une répartition régionale équilibrée.

Le Bureau est responsable de l'examen des demandes d'adhésion en tant que partenaire ou que membre, de la liste des candidats qui souhaitent rejoindre l'Initiative et, enfin, de l'approbation ou du rejet de ces candidatures. En cas de difficulté à décider (absence de consensus), il soumettra la décision finale au Consortium. »

Sur la base des documents préparés pour ou dans le rapport de la réunion du 4^{ème} Consortium à Katowice (Document Consortium 4-4 et extrait du rapport du Consortium) une proposition de termes de référence a été soumise aux membres du Consortium par communication électronique. L'attention des membres du Consortium a été attirée sur l'importance de la création de ce Bureau pour soutenir la dynamique de l'Initiative aux niveaux local, national, régional et mondial. Il a également été souligné que les membres du Bureau devront s'acquitter de tâches importantes et devront donc être disponibles pour le faire.

Le calendrier et le processus de constitution et de nomination des membres du Bureau proposés, étaient les suivants :

- Consultation par voie électronique de tous les membres du Consortium au sujet du document de termes de référence et de son contenu, concomitamment à un appel à candidatures au sein de chaque collège constitutif du Consortium (à l'exclusion du collège des organisations à but lucratif et commercial) – date limite : le samedi 29 juin 2019

- Vote par voie électronique pour le choix des représentants (membre titulaire et membre suppléant) au sein de chaque collège – date limite : le samedi 13 juillet 2019.
- Installation formelle du Bureau et commencement de ses travaux, mi-juillet 2019, via la communication à tous les membres du Consortium du résultat du vote.

Comme indiqué dans les Termes de Référence du Bureau validés par le Consortium (procédure électronique de juin et juillet 2019), " le but du Bureau est de fournir à l'initiative un organe de soutien et de conseil pour le travail de la Présidence et du Secrétariat Exécutif, dans le cadre du programme opérationnel de l'initiative entre deux réunions du Consortium ". Ce document est en annexe.

En conséquence, le 12 juin et le 1er juillet 2019, le Secrétariat Exécutif a organisé une consultation électronique des membres du Consortium (liste des membres validée lors de la 4ème Réunion du Consortium des Membres à Katowice - 17 décembre 2018) pour lancer un appel à candidature par collège.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Collège	Candidatures
<i>Sous-Collège : Gouvernement National ou Local</i>	Argentine Allemagne
<i>Sous-Collège : Organisation Internationale ou régionale ou Banque de Développement</i>	FAO-GSP
<i>Institutions de Recherche et Education</i>	IRD (France) / Lab Radiosotopes (Madagascar) Institut sénégalais Recherches Agricoles (Sénégal)
<i>Groupements d'agriculteurs et de forestiers</i>	GCAN (International) Demain la Terre (France)
<i>ONG et Société Civile</i>	Acalode (Mali) Congo Basin Conservation Society (RD Congo) GIERI (RD Congo)

Le vote électronique par collège et sous-collèges a eu lieu du 9 au 15 juillet 2019.

La participation a été faible, mais comme tous les membres connaissaient la procédure qui a débuté avec la discussion lors de la réunion du Consortium à Katowice, la consultation sur le mandat du Bureau, l'appel à candidatures et enfin le vote, le résultat a été utilisé pour la première composition du Bureau.

Par conséquent, le tableau suivant donne un aperçu des résultats.

Il est à noter que dans le collège "ONG et société civile", de nombreux votes non valides ont été enregistrés par des personnes qui n'étaient pas en mesure de voter (plus d'une voix par organisation membre) ou qui n'appartiennent pas à une organisation membre. Ils n'ont pas été pris en compte.

Collège	Nombre de membres	Nombre Total de votes	Votes par candidat		Candidatures	Résultat
<i>Sous-Collège : Gouvernement National ou Local</i>	24	1	0	1	Argentine Allemagne	Suppléant Titulaire
<i>Sous-Collège : Organisation Intern. ou régionale ou Banque de Développement</i>	14	4	3		FAO-GSP	Titulaire
<i>Institutions de Recherche et Education</i>	61	10	6	4	IRD (France) / Laboratoire Radiosotopes (Madag) Institut sénégalais Recherches Agricoles (Sénégal)	Titulaire Suppléant
<i>Groupements d'agriculteurs et de forestiers</i>	24	9	7	6	GCAN (International) Demain la Terre (France)	Titulaire Suppléant
<i>ONG et Société Civile</i>	61	9	5	4	Acalode (Mali) Congo Basin Conservation Society (RD Congo) GIERI (RD Congo)	Titulaire Suppléant

La composition du premier Bureau de l'Initiative "4 pour 1000" est la suivante :

Collège	Representative	Candidatures
<i>Sous-Collège : Gouvernement National ou Local</i>	Titulaire Suppléant	Germany Argentina
<i>Sous-Collège : Organisation Intern. ou régionale ou Banque de Développement</i>	Titulaire	FAO-GSP
<i>Institutions de Recherche et Education</i>	Titulaire Suppléant	IRD (France) / Laboratoire Radioisotopes (Madag) Institut sénégalais Recherches Agricoles (Sénégal)
<i>Groupements d'agriculteurs et de forestiers</i>	Titulaire Suppléant	GCAN (International) Demain la Terre (France)
<i>ONG et Société Civile</i>	Titulaire Suppléant	Acalode (Mali) GIERI (RD Congo)

Activités du Bureau de l'Initiative "4 pour 1000" en 2019

Depuis sa création, le Bureau a tenu deux réunions (9 septembre 2019 et 29 octobre 2019) sous la présidence de M. Ibrahim MAYAKI et avec le concours du Secrétaire exécutif, Paul LUU, par audioconférence. Tous les collèges étaient représentés par le titulaire ou le suppléant.

Les principaux sujets suivants ont été discutés et les décisions prises :

1. Nouveaux partenaires et membres à se joindre à l'Initiative

Le Secrétaire exécutif a fourni une liste des pays et organisations intéressés à adhérer à l'Initiative et qui ont soumis une demande complète à cet effet. Suite aux difficultés rencontrées par la majorité des membres du Bureau pour consulter les dossiers des nouveaux candidats (partenaires et membres) sur Dropbox, le Secrétaire exécutif a ouvert un espace spécifique sur la plateforme collaborative de l'Initiative pour le Bureau. Tous les documents relatifs aux nouvelles candidatures ont été téléchargés sur cette plate-forme et un accès individuel à la plate-forme a été fourni à tous les membres du Bureau. En outre, comme le souhaitent les membres du Bureau, le Secrétariat Exécutif a envoyé à tous les membres du Bureau une synthèse de toutes les candidatures complètes reçues avec un court paragraphe résumant les activités du candidat.

Le Secrétariat Exécutif a confirmé que toutes les demandes reçues après la validation du Bureau, mais avant une réunion du Consortium, seront examinées et validées par le Consortium des Membres lors de sa prochaine réunion. Sur la base des informations fournies, le Bureau a validé toutes les demandes présentées par le Secrétariat.

2. Mécanisme de renouvellement des membres du CST

Le Secrétariat Exécutif a rappelé la décision du Consortium de prolonger d'un an le premier mandat des membres du CST nommés à la COP 22 à Marrakech, et qu'à la fin de ce mandat de 3 ans, les membres volontaires seront remplacés. Il a souligné que pour respecter l'équilibre géographique actuel, les nouveaux membres devront venir, si possible, d'Afrique, d'Amérique latine et d'une origine moins restreinte, puisque fin 2018, une Australienne (Dr Beverley HENRY) prendra la place d'un Britannique (Prof. Pete SMITH). Le Secrétariat exécutif a ajouté en outre que le CST a souhaité modifier la description des profils recherchés pour les nouveaux membres, en précisant que la préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience en économie et en sciences sociales. Le Secrétaire Exécutif a également mentionné que l'appel à candidatures a été ouvert du 15 juillet au 15 septembre 2019 (et même prolongé jusqu'au 30 septembre), publié sur le site web "4 pour 1000", ainsi que diffusé à tous les partenaires et membres du collège "Institutions de recherche et d'enseignement" pour une plus large diffusion.

La procédure en quatre étapes, y compris la constitution d'un comité de sélection ad hoc, a été validée par le Bureau pour procéder au renouvellement des membres du CST et élaborer une liste de candidats à proposer au Consortium des membres pour validation. Concernant la création d'un Comité ad hoc de sélection pour assurer la sélection et la constitution d'une liste restreinte, avant le 30 septembre, chaque membre du Bureau a communiqué au Secrétariat Exécutif les noms de scientifiques qui pourraient être membres de ce comité ad hoc. Après quelques jours de consultation, le Bureau a décidé par consultation électronique de la composition du Comité ad hoc (Dr Axel DON, Dr Robert ZOUGMORE, Dr Abigail FALLOT et Dr Yacine BADIANE NDOUR).

Les travaux du Comité ad hoc de sélection ont abouti à une liste de 4 candidats qui a été transmise au Bureau qui, après validation, l'a proposée au Consortium des Membres pour la nomination des 4 nouveaux membres du Comité scientifique et technique.

3. Animation au sein de chaque collège du Forum

Le Président a rappelé que l'animation au sein de chaque collège est une des missions des membres du Bureau. Le Bureau étant désormais constitué et composé de représentants de 4 des 5 collèges du Forum, il est possible pour tous les membres du Bureau de mener une réflexion interne au sein de chaque collège auquel ils appartiennent, afin de rédiger des synthèses sur les types et le niveau d'engagement de chaque collège pour atteindre les objectifs de l'Initiative « 4 pour 100 ». Le Secrétariat Exécutif est à la disposition de chaque membre du Bureau pour faciliter cette animation au sein de chaque collège, notamment en servant de point focal pour les échanges, ou en mettant à disposition des membres du Bureau la liste des partenaires de chaque collège ainsi que les listes de diffusion pour communiquer avec ces partenaires.

A la demande du Bureau, le Secrétariat Exécutif a envoyé à tous les membres en fonction de leur collège respectif, un courrier avec un document spécifique et des instructions pour faciliter le processus de consultation et d'animation. Tous les collèges ont commencé le processus, mais à des rythmes différents et avec des méthodologies différentes : consultation pour certains ou enquête par questionnaire pour d'autres.

Le Bureau est également convenu que ce processus est délicat et que toutes les parties prenantes devraient s'approprier leurs propres engagements afin d'être actives sur le terrain. Le Bureau a également souligné l'importance et le rôle des réunions régionales, afin de trouver une déclinaison locale de tous les engagements.

Le président du CST a rappelé que le CST peut être mobilisé par les collèges pour fournir une base scientifique plus solide à toutes les propositions.

Le Bureau est convenu qu'il sera difficile d'avoir une synthèse complète de cet exercice qui pourrait être présentée par chaque collège lors de la réunion du Forum des partenaires à Madrid. Toutefois, chaque collège serait en mesure de présenter la méthodologie adoptée, éventuellement le questionnaire utilisé et, éventuellement, une synthèse des premières réponses.

4. Principaux sujets à discuter lors de la journée d'initiative "4 pour 1000" à Madrid (11/12/19)

Le Secrétariat Exécutif avait proposé les ordres du jour respectifs du Forum des Partenaires et du Consortium des Membres pour la journée de l'initiative « 4 pour 1000 » du 11 décembre. Entre les deux réunions du Bureau, le Secrétariat Exécutif a proposé, afin de donner plus de force à la journée, qu'un fil conducteur soit choisi : "Passer d'un projet pilote à un changement à grande échelle".

Le Bureau a commenté ces ordres du jour et a proposé de :

- réduire à un maximum de 5 ou 10 minutes, le temps alloué à la présentation des résumés de chaque collège lors du Forum des Partenaires, les consultations intra-collèges n'en étant qu'au début du processus.
- étudier la possibilité d'avoir un streaming via Internet, le 11 décembre afin de permettre aux partenaires et membres qui ne pourront être présents, de suivre les discussions, et éventuellement d'interagir par e-mail ou message envoyé au Secrétariat Exécutif.
- Organiser, si possible et si nécessaire, une réunion en présenciel des membres du Bureau présents à Madrid pour finaliser les derniers points d'organisation.

Avec ces amendements et remarques, les deux ordres du jour ont été validés par le Bureau. Le Secrétariat Exécutif confirme la possibilité d'un streaming via Internet le 11 décembre.

Le président du CST a mentionné le projet Circasa et la consultation des agriculteurs dans leur langue maternelle sur les pratiques appropriées, ce qui est différent d'une participation des agriculteurs à une discussion directe.

Considérant que l'Initiative renforcerait ainsi sa légitimité, le Bureau a insisté sur l'importance d'établir un mécanisme innovant (un budget par exemple) pour faciliter la participation des représentants des agriculteurs à toutes les réunions de l'Initiative « 4 pour 1000 ».



Termes de référence pour le Bureau de l'Initiative "4 pour 1000"

L'objectif du bureau est de doter l'initiative d'un organe d'appui et de conseil aux travaux de la Présidence et du Secrétariat exécutif, dans le cadre du programme opérationnel de l'initiative entre deux réunions du Consortium.

Les fonctions du bureau

- Appui et conseil au Consortium
- Animation au sein des collèges des partenaires et des membres de l'Initiative

Les missions du Bureau

- **Gérer des processus avec le Secrétariat Exécutif :**
 - Examen des demandes d'adhésion en tant que partenaire ou membre de l'Initiative, établissement d'une liste de candidats à l'adhésion à valider en Bureau ou pour débat en réunion du Consortium si le consensus n'est pas atteint au niveau du Bureau.
 - Elaboration de la procédure de renouvellement des membres du Comité Scientifique et Technique (appel à candidature et sélection), et suivi de la mise en œuvre pour soumission de la liste des candidats sélectionnés pour approbation en réunion du Consortium.
- **Participer aux réflexions stratégiques pour l'initiative en préparant des documents supports en particulier une vision à moyen terme (5 ans) et d'une feuille de route opérationnelle à 3 ans pour le plan d'action**, à soumettre au Consortium
- **Contribuer à la préparation de la feuille de route** et du programme de travail annuel à soumettre au Consortium
- **Animer les collèges des partenaires et des membres de l'Initiative** particulièrement entre deux réunions du Consortium et du Forum, afin de servir de relais aux positions et aux engagements des collèges, dans le cadre et en faveur de l'Initiative.
- **Appuyer le Secrétariat Exécutif dans la recherche de partenariats au niveau des actions** (programmes, projets), **au niveau scientifique, et au niveau financier** pour le fonctionnement de l'Initiative et pour les actions/projets et activités scientifiques.
- Mener **toute action que le Consortium souhaitera confier au Bureau.**

La gouvernance

- Composition : 13 membres dont 8 titulaires et 5 suppléants, comprenant :
 - **Président** ou Vice-président **du Consortium**
 - **Président** ou un Vice-Président **du CST**
 - **Secrétaire exécutif** ou son représentant
 - **1 ou** dans certains cas **2 membres par collège du Consortium + 1 suppléant** en tentant de respecter une répartition régionale équilibrée

Il est proposé que les collèges du Consortium soient représentés au Bureau comme suit :

- les gouvernements nationaux, les administrations locales, les organisations internationales (OI) et régionales et les banques de développement : 2 membres titulaires dont une OI + 2 suppléants dont une OI ;
- les organismes de recherche et d'enseignement : 1 membre titulaire + 1 suppléant (l'un étant issu d'un pays développé et l'autre d'un pays en développement) ;
- les organisations de producteurs agricoles : 1 membre titulaire + 1 suppléant ;
- les organisations de la société civile et les organisations à but non lucratif : 1 membre titulaire + 1 suppléant.

Les membres titulaires et suppléants sont nommés par chacun des collèges via un processus comprenant un appel à candidature suivi d'un vote électronique (Le membre titulaire étant celui arrivé en tête du vote et le suppléant celui arrivé en deuxième position). Ils seront chargés de représenter les positions de leur collège.

- **Les membres du bureau sont élus pour un mandat de 2 ans** et ne peuvent pas exercer plus de deux mandats consécutifs.

Organisation

Les **réunions** du Bureau sont **convoquées et sont présidées par le Président** (ou le Vice-Président) et se tiennent généralement :

- par des **moyens électroniques tels que visioconférences** ;
- entre les **sessions** autant que de besoin (chaque trimestre par exemple pour commencer) afin de préparer et valider la liste des nouveaux partenaires et membres ou de rechercher la décision finale du Consortium en cas de difficultés (absence de consensus) ;
- **sur une base régulière, avant la réunion du Consortium**, afin de finaliser l'ordre du jour et les principaux points à discuter.

Les **ordres du jour des réunions du Bureau** sont préparés par le **Secrétariat Exécutif**.